

Chapitre 1

***L'historien
et les mémoires
de la Seconde
Guerre mondiale***

Révisions

1 Je retiens / Je me repère

I. 1945-1969 L'historien et la mémoire héroïque

A À la fin de la 2nde guerre mondiale, la mémoire de la résistance envahit l'espace public

En effet le général de Gaulle (et ses partisans, les gaullistes) ainsi que le PCF (Parti Communiste Français) insistent sur leur rôle dans la résistance afin de pouvoir conquérir le pouvoir (le PCF se vante par exemple d'être le parti des « 75 000 fusillés »). En valorisant la résistance qui a amené la France dans le camp des vainqueurs ils souhaitent faire oublier la défaite de la France en juin 1940, la dictature que constitue le régime de Vichy et surtout la collaboration avec l'Allemagne. Des lois d'amnistie sont même votées au début des années 50 pour tourner la page des actes commis pendant la guerre. Une mémoire officielle se met donc en place : elle laisse penser que tous les Français ont résisté, on parle de **résistancialisme**. L'accès aux archives concernant le régime de Vichy est fermé. Le livre de l'historien Robert Aron, *Histoire de Vichy*, publié en 1954 présente donc une histoire contraire à la réalité historique en indiquant que Pétain a été un bouclier qui a protégé les Français pendant que de Gaulle était le glaive qui continuait le combat. Ce résistancialisme s'accroît sous la V^e République avec le retour au pouvoir de De Gaulle en 1958. Ainsi par exemple il inaugure en 1960 un mémorial au Mont Valérien, où 1 000 résistants ont été exécutés par les Allemands, et il fait transférer les cendres de Jean-Moulin, chef de la résistance intérieure, au Panthéon en 1964.

B Les juifs rescapés des camps ne parviennent que très peu à partager leur mémoire à leur retour en France

En effet l'historienne Annette Wieviorka, dont les grands-parents paternels sont morts à Auschwitz, qualifie cette période de « grand silence ». Simone Veil dans son livre *Une vie*, publié en 2007, en témoigne : « Nous souhaitions parler, et on ne voulait pas nous écouter ». Une certaine amnésie officielle s'installe au profit de la valorisation d'une mémoire héroïque, le mythe résistancialiste. Mais de Gaulle démissionne en 1969 et meurt en 1970. Une autre période mémorielle s'ouvre.

II. 1969-1995 L'historien et la mémoire victimaire

A À partir des années 70 le résistancialisme est remis en cause

En effet, en 1973, un historien américain, Robert Paxton, publie *La France de Vichy* après avoir travaillé sur des archives allemandes saisies par les Américains. Il y fait la lumière sur la réalité du régime de Vichy et de la participation active de la France dans la déportation des juifs et dans la collaboration avec l'Allemagne. À la même période le film documentaire « Le chagrin et la pitié » (1971, Marcel Ophüls) montre l'existence de Français ayant collaboré à Clermont Ferrand. C'est le « miroir brisé » et le début de « l'obsession des années noires » selon les expressions de l'historien Henry Rousso.

B Une mémoire victimaire émerge et s'affirme, celle des victimes juives

En effet les rescapés des camps cherchent à faire entendre leur mémoire et à obtenir justice. En 1979 l'historien Serge Klarsfeld, fils de déporté, fonde l'association des « Fils et Filles de Déportés Juifs de France » (FFDJF). Son but est notamment de rechercher et de faire juger les responsables du génocide. Plusieurs procès pour crimes contre l'humanité ont lieu en France, dans les années 1980 et 1990, contre des personnalités engagées en politique sous l'occupation allemande (Klaus Barbie, Maurice Papon, Paul Touvier). Dans ces procès les victimes de la Shoah ont officiellement la parole ce qui leur permet de se faire entendre. Des historiens refusent par contre de témoigner estimant que ce n'est pas leur rôle car ils ne sont ni témoins ni juges. Malgré le développement de cette mémoire du génocide certaines personnes contestent son existence. En 1990 la loi Gayssot institue le délit de négation de crime contre l'humanité afin de lutter contre ces négationnistes. En 1994 est créé le Mémorial du Vel d'Hiv en souvenir de la rafle du 16 et 17 juillet 1942.

III. Depuis 1995, l'historien, le devoir de mémoire et la « convergence mémorielle »

A Un tournant mémoriel a lieu en 1995

En effet le président de la République Jacques Chirac reconnaît officiellement la responsabilité de la France pour les crimes commis par le régime de Vichy. Les mémoriaux se multiplient, l'État devient hypermnésique et tous les événements passés donnent lieu à des commémorations. On parle d'un **devoir de mémoire** institué par l'État. Les juifs rescapés sont appelés à témoigner dans les écoles. L'historienne Annette Wieviorka publie *L'ère du témoin* en 1998 pour étudier cette période nouvelle de la mémoire. En 2005 le Mémorial de la Shoah est inauguré à Paris. Un mur des noms est créé dans la cour pour y inscrire les noms de tous les juifs français déportés.

B Depuis 2005 la mémoire de la résistance est remise en avant par plusieurs actions

L'historien Denis Peschanski parle d'évolution vers une « convergence mémorielle entre victimes juives et victimes résistantes ». Ainsi en 2006 J. Chirac crée une « Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi », célébrée le 18 juin. C'est la 1^{re} commémoration récurrente liée à la Résistance. De la même manière il introduit en 2007 dans la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv le rappel de l'action des Justes de France et une plaque avec leurs noms est apposée sur le mur extérieur du Mémorial de la Shoah. Nicolas Sarkozy à peine élu impose la lecture en classe de la lettre d'adieu de Guy Môquet, un jeune résistant communiste, fusillé à 17 ans en 1941. En 2013 François Hollande instaure une « Journée nationale de la Résistance » chaque 27 mai en souvenir de la date de la 1^{re} réunion du CNR (Conseil National de la Résistance) en 1943. Deux ans après, le 27 mai 2015, quatre résistants, dont deux femmes, entrent au Panthéon. Parallèlement à cette mise en avant de la mémoire résistante dans l'espace public, la mémoire des victimes juives est toujours présente. Ainsi en 2011 la SNCF reconnaît sa responsabilité dans la déportation des juifs et un mémorial de la déportation est érigé dans l'ancienne gare de Bobigny. En juillet 2018 Simone Veil est entrée au Panthéon à son tour. Les deux mémoires, celle des résistants et celle des victimes, coexistent donc de manière plus équilibrée.

C Dans la même période une nouvelle mémoire victimaire émerge, celle des tsiganes

En effet ils souhaitent qu'on étudie et reconnaisse ce qu'ils ont subi, comme les juifs, dans les camps. Un mémorial a par exemple été créé en 2006 à Saliers, dans le Sud de la France, à l'endroit où se trouvait l'entrée d'un camp où furent internés 700 nomades.

2 Je maîtrise / Je mémorise

Problématique

En quoi les mémoires de la 2nde guerre mondiale ont-elles évolué depuis 1945 d'après les historiens ?

- **Mémoires et histoire** : L'histoire est la description de faits qui se sont produits alors que la mémoire est constituée des souvenirs d'une personne sur des faits. La mémoire peut donc oublier des informations volontairement ou non, dépend de la personne (juif, allemand, résistant etc.) et de la période à laquelle on l'interroge. Il y a donc plusieurs mémoires. Il n'y a par contre qu'une seule histoire, néanmoins

les connaissances sur une période peuvent s'enrichir et du coup l'histoire évolue en fonction des nouvelles sources.

- **Historien** : Personne dont le métier est de reconstituer l'histoire, avec le plus de neutralité possible, à partir de différentes sources écrites ou orales dont les mémoires font partie.

Exemples

- Annette Wieviorka
- Henry Rousso

- **Résistance et résistancialisme** : Un résistant est une personne qui a résisté c'est-à-dire qu'il a réalisé des actes interdits par l'occupant allemand (saboter des ponts ou des lignes de chemin de fer, cacher des juifs, distribuer des journaux etc.). Le résistancialisme est une idéologie qui fait croire que tous les Français ont été résistants.
- **Convergence mémorielle** : Équilibrage entre les mémoires de la résistance et de la Shoah dans l'espace public.
- **Justes (parmi les nations)** : Titre décerné au nom de l'État d'Israël par le mémorial de Yad Vashem aux personnes qui ont pris des risques pendant la 2nde guerre mondiale pour aider des juifs. Plus de 2500 noms de Français sont référencés sur le mur des justes au mémorial de la Shoah.

3 Je m'organise

Compétence attendue

- Résumer les idées essentielles d'un cours dans un tableau

- Surligner les idées essentielles dans la partie « Je retiens » et identifier le nombre de lignes nécessaires en fonction du nombre de parties dans le plan.

Évolution des mémoires de la 2^{de} guerre mondiale selon les historiens

1945-1969	<ul style="list-style-type: none"> ■ Résistancialisme mémoire héroïque ■ Amnésie de l'État ■ « Ère du silence » 	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'État, dirigé par des résistants, cherche à restaurer l'unité du pays et laisse penser que tout le monde a résisté en cachant le reste. Les juifs ne sont pas écoutés.
1969-1995	<ul style="list-style-type: none"> ■ « Miroir brisé » ■ « Ère du témoin » ■ Procès ■ Mémoire victimaire 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La vérité sur la collaboration est révélée. Les juifs sont écoutés et certains responsables du génocide sont jugés.
Depuis 1995	<ul style="list-style-type: none"> ■ Reconnaissance de la collaboration ■ Devoir de mémoire ■ Hypermnésie ■ Émergence de la mémoire tzigane ■ Vers la fin de la concurrence mémorielle ■ Convergence mémorielle 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Jacques Chirac président reconnaît la responsabilité de Vichy et cherche à ce que l'on se souvienne de tout. ■ Multiplication des commémorations, construction de mémoriaux. (ex : Mémorial de la Shoah 2005). ■ Évolution vers une nouvelle mise en valeur de la résistance et des résistants.

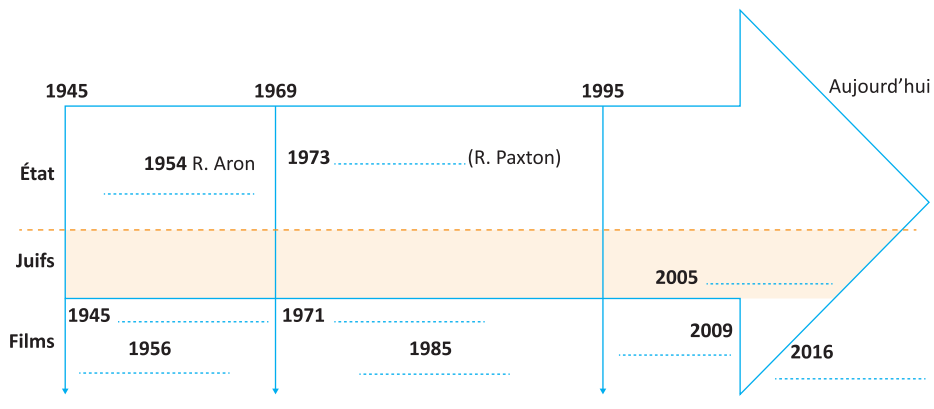
4

Je sais

Compétence attendue

- Faire une frise de synthèse

- Trouver les dates importantes ainsi que les faits importants. Ordonner selon des lignes pour classer les éléments par thème.



Exercices

5 Je prépare

Entraînement au commentaire de document par étape

Document

« Aujourd'hui [...] la France se souvient d'un drame, d'un drame terrible qui a été ignoré, oublié, refoulé pendant trop longtemps. [...] Le drame, c'est celui qu'ont vécu des milliers de femmes, hommes et enfants qui ont été internés de force en France entre 1940 et 1946, parce qu'ils vivaient différemment et qu'ils étaient des nomades, des Tsiganes, des gens du voyage, des Français. Ici à Montreuil-Bellay se tenait [...] le plus grand camp d'internement de nomades de France. [...] Les victimes n'ont jamais oublié cette blessure. Pendant 70 ans, elles ont porté cette souffrance en silence. Aujourd'hui est venu le temps d'écouter leur récit [...] pour que l'histoire soit connue, reconnue, réparée. [...] Il y a eu aussi la volonté de créer un mémorial [...] 473 noms ont été gravés. [...] Ce mémorial permettra de transmettre de génération en génération le souvenir de ce qui s'est passé ici. [...] J'ai une pensée pour Jacques Sigot, [...] il a fait un travail d'historien, de grand historien. [...] Il fallait que cette vérité fût dite au plus haut niveau de l'État : la République reconnaît la souffrance des nomades qui ont été internés et admet que sa responsabilité est grande dans ce drame. »

Discours de François Hollande, 29 octobre 2016

<http://www.elysee.fr>

Remarque

Vous pouvez lire l'intégralité de ce discours sur Internet afin de le compléter.

6 Je m'entraîne / Je me teste

Exercice 1

- **Consigne** : « À l'aide du document et de vos connaissances analysez l'histoire de la position de l'État vis-à-vis de la mémoire tsigane de la 2nde guerre mondiale. »

1. Surligner les mots-clés de la consigne.
2. Quel(s) mot(s) de la consigne seront à définir en introduction ?

.....

3. Quelle(s) date(s) sera/ont attendue(s) dans l'introduction ?

.....

4. Quelle est la problématique de la consigne ?

.....

5. Placer dans le tableau les citations du document à partir desquelles vous développeriez, dans votre commentaire, les parties du cours de la deuxième colonne.

	<i>Citations du texte</i>	<i>Cours correspondant à développer</i>
1		Mémoire victimaire – génocide – déportation – camps
2		Amnésie de l'État – résistancialisme Grand silence
3		Ère du témoin Reconnaissance de l'État Multiplications des mémoriaux/commémorations Hypermnésie de l'État Devoir de mémoire Convergence mémorielle
4		Rôle des historiens – construction de l'histoire Différence mémoires/histoire Évolution lien État/historien

6. Classer les informations du tableau en deux parties (utilisez des feutres pour surligner ce qui va ensemble).
 - I. La mémoire des victimes tsiganes longtemps ignorée par l'État
 - II. L'État reconnaît la mémoire des victimes tsiganes